

2011, Année européenne du bénévolat

Sandra Borgeaud et Martine Ouaknine se sont rendues au Palladium le 19 mai 2011 pour la conférence, organisée par le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la Ville de Genève, sur le thème : «Les nouveaux défis du bénévolat».

Manuel Tornare du Conseil administratif de la Ville de Genève a remercié tous les bénévoles et relevé leurs tâches et leur rôle important dans notre société dans des secteurs très divers : l'éducation, l'enfance, la jeunesse, les aînés, la culture et l'animation, le sport, le handicap, l'environnement, la santé, l'aide sociale et humanitaire. Ils sont les **pilliers de la cohésion sociale et de la solidarité**.

Le bénévolat est un engagement réfléchi et important. Nous en avons besoin et il faut assurer une relève. Il est vrai que les jeunes s'y intéressent de moins en moins, et c'est notre travail de les motiver.

En Suisse, une personne sur quatre est engagée dans une activité bénévole, ce qui représente 4,7% du produit intérieur brut de notre pays. Geste d'apprentissage, de partage et de solidarité, l'activité bénévole permet d'acquérir une expérience de la vie et un esprit civique. Il peut tout à la fois faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et donner aux personnes âgées la possibilité de rester actives. Elle favorise une citoyenneté active tout en contribuant à l'épanouissement personnel, à la santé physique et mentale, ainsi qu'à l'acquisition de compétences.

Si les bénévoles donnent de leur temps dans le cadre d'une association, c'est parce qu'ils se sentent utiles, qu'ils peuvent faire la différence et même contribuer à changer les choses ! Mais c'est aussi parce



que cette activité leur apporte quelque chose personnellement, qu'elle donne du sens à leur vie.

Nouveaux défis !

En tête des préoccupations figure celle de parvenir à attirer de nouveaux bénévoles, en particulier des jeunes : comment s'adapter à leurs motivations et répondre à leurs attentes de réciprocité et de reconnaissance ? Concilier motivation et souplesse d'intervention, rigueur et cohérence de l'action, tel est le défi majeur à relever.

Il y a de nouvelles formes de participation sociale des bénévoles, c'est le projet personnel de l'individu qui domine, l'engagement pour une action précise qu'il veut mener avec d'autres pour atteindre son but. Le nomadisme des bénévoles dicté par des choix et des intérêts personnels, multiples et imprévisibles pose de réels problèmes pour de nombreuses activités qui exigent continuité et fidélité. Le bénévole souhaite enrichir son «capital social» de reconnaissance, d'émotions, de connaissances et de relations.

Perspectives et projets

Les avis recueillis depuis 18 mois auprès de 120 organisations démontrent le besoin d'une promotion concertée du bénévolat pour :

- améliorer sa visibilité, son attractivité et sa reconnaissance
- faciliter l'accès à l'information, à l'orientation et à la formation
- renforcer la collaboration entre tous les acteurs.

Actions envisagées

pour atteindre ces objectifs :

- des campagnes publiques concertées d'information, de recrutement ;
- une offre commune de formation pour renforcer les compétences et soutenir la vie associative ;
- un encouragement du bénévolat d'entreprise ;
- un site Internet performant et interactif, facilitant la rencontre entre l'offre et la demande dans tous les secteurs du bénévolat
- et une reconnaissance des acquis et des contreparties concrètes.

Du point de vue du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), le bénévolat facilite l'implication des jeunes dans la société et leur permet de profiter de leur temps libre avec de nouvelles connaissances ; il faut donc promouvoir le bénévolat et sa reconnaissance dans la formation, la politique, l'économie et auprès du public. La CSAJ demande une recherche plus approfondie quant à l'acquisition de compétences dans le bénévolat. En effet, lors de l'entrée dans la vie active des jeunes gens, ces compétences pourraient jouer un rôle important sur le marché du travail pour les jeunes qui s'engagent. Il convient d'élaborer les instruments et les méthodes pour prouver et documenter l'acquisition de compétences, ainsi que de promouvoir activement leur reconnaissance par l'économie. ■